

Référentiel de compétences pour l'utilisation d'un VUL dans le cadre professionnel

Participants :

Thierry Fassenot CNAMTS
Michel Armanet CRAM Alsace Moselle
François Jouanne , CRAM Normandie
Thierry Palka, CRAM Bretagne
Christophe Siméon CRAM Nord Est
Dominique Desaubliaux, CRAM des Pays de la Loire

Éléments de Cadrage :

Finalité :

Permettre à un employeur de disposer de repères l'aidant dans sa décision d'autoriser ses salariés à utiliser un VUL à titre professionnel.
Permettre à l'utilisateur d'un VUL pour son travail de réaliser la mission qui lui est confiée par l'entreprise, en sécurité et en préservant sa santé.

Objectif :

Disposer d'un référentiel de compétences de base pour un usage rationnel d'un VUL dans le cadre professionnel, quel que soit le métier exercé, ce qui ne dispense pas l'employeur d'une étude des compétences spécifiques à l'exercice du métier dans le cadre de son entreprise.

Documents de référence : Texte du 5 novembre 2003 CAT/MP (risque routier mission)
Valeurs essentielles de prévention (CAT/MP)
Livre blanc : "12 propositions pour un VUL plus sûr" (point 11 du document)

Environnement :

- Existence de la matrice GDE pour l'éducation à la route.
- Avancées du groupe de travail Post Permis Professionnel
- Expérimentation AAC en entreprise.

Méthodologie

À partir de la matrice GDE « grand public », il est proposé d'en adapter et/ou d'en définir un nouveau contenu en prenant en compte les spécificités du risque routier professionnel afin d'ébaucher les grandes lignes d'un référentiel de compétences dans le cadre professionnel.

Définition du VUL :

DIRECTIVE 2001/116/CE DE LA COMMISSION relative à la réception des véhicules à moteur et de leurs remorques ANNEXE II

Catégorie N1: Véhicules conçus et construits pour le transport de marchandises ayant un poids maximal ne dépassant pas 3,5 tonnes.

Article R311-1 code de la route

camionnette : véhicule à moteur ayant au moins quatre roues, à l'exclusion des quadricycles à moteur, destiné au transport de marchandises et dont le poids total autorisé en charge n'excède pas 3,5 tonnes & de transports de personnes comportant moins de 9 places assises ou transportant moins de 9 personnes.

Champ d'application du référentiel : Un véhicule 2 essieux à moteur de PTAC de moins de 3t5 utilisé en priorité pour transporter des marchandises et pouvant transporter jusqu'à 7 passagers (+conducteur) dont la conduite est autorisée avec un permis B. Ces véhicules se présentent sous divers aspects : consulter le document « catégories de VUL ».

En sont donc exclus les véhicules dérivés des VP à 2 places ainsi que les véhicules d'aspect similaire mais requérant un permis PL du fait d'un PTAC supérieur à 3t5.

La matrice GDE « grand public »

<i>Niveau hiérarchique du comportement</i>	<i>Contenu de l'éducation du conducteur :</i>		
	<i>Connaissances et compétences</i>	<i>Facteurs d'accroissement du risque</i>	<i>Autoévaluation</i>
<i>Projets de vie et aptitudes</i>	Connaissances pour appréhender / maîtriser de quelle façon les projets généraux de vie et les valeurs, le style de comportement et les normes de groupe affectent la conduite automobile	Connaissances pour appréhender / maîtriser les risques liés aux projets de vie et aux valeurs, au style de comportement, à la pression sociale, à l'abus de drogues, etc.	Conscience de ses tendances personnelles concernant le contrôle des impulsions, les motivations, le style de vie, les valeurs, etc.
<i>Objectifs et contexte de la conduite</i>	Connaissances et compétences concernant les éléments relatifs au déplacement (effet des objectifs, choix de l'environnement, effets de la pression sociale, évaluation des contraintes, etc.).	Connaissances et compétences concernant les risques liés aux objectifs du déplacement, au contexte de conduite, à la pression sociale, aux buts de la conduite, etc.	Conscience des facteurs personnels concernant les compétences de planification des déplacements, les objectifs spécifiques de la conduite, les motivations, etc. Développement de l'autoévaluation.s
<i>Maîtrise des situations de circulation</i>	Connaissances et compétences générales concernant les règles, l'adaptation de la vitesse, les marges de sécurité, la signalisation, etc.	Connaissances et compétences concernant la vitesse inappropriée, les faibles marges de sécurité, le non-respect des règles, les conditions de circulation difficiles, les usagers vulnérables, etc.	Conscience des facteurs personnels concernant les compétences, le style de conduite, la perception des risques, du point de vue des forces et des faiblesses.
<i>Maniement du véhicule</i>	Connaissances et compétences élémentaires concernant le maniement, les caractéristiques, l'adhérence du véhicule.	Connaissances et compétences des risques relatifs au maniement, aux caractéristiques, à l'adhérence du véhicule, etc.	Conscience des forces et des faiblesses personnelles concernant les compétences élémentaires de conduite, la maîtrise du véhicule dans des situations dangereuses.

(Goals for Driver Education ou */Objectifs de l'éducation du conducteur*) nous vient de Finlande, des travaux d'Esko Keskinen et Mika Hatakka sur un nouveau modèle théorique du comportement du conducteur. Elle a été introduite dans la recherche en sécurité routière en 1999 lors d'un travail de coopération européenne, le projet Gadget. En France, nous proposons de renommer cet acronyme en Œuf (Objectifs de l'éducation de l'utilisateur finalisés), car il ne s'agit pas uniquement de conduite automobile, mais tout autant de l'éducation de l'utilisateur de la route, au sens large. De plus, la proximité sémantique entre les concepts de matrice et d'œuf est heureuse, puisqu'il s'agit précisément de la gestation d'un nouveau concept de formation pour notre pays !

Un des objectifs du projet GADGET lancé par l'Union Européenne (et qui fait partie du 4^o programme-cadre de recherche) était d'analyser les effets des systèmes de formation du conducteur sur le comportement et leurs capacités (ainsi que leurs limites) à ouvrir des perspectives.

Référentiel de compétences
pour l'utilisation d'un VUL dans le cadre professionnel
(Version provisoire 3)

PREMIERS ELEMENTS DE REFLEXION POUR « TRANSPOSER » LA MATRICE GADGET AU CONTEXTE PROFESSIONNEL

	CONNAISSANCES ET CAPACITES	
	Déterminants personnels	Déterminants socio- professionnels
Projets de vie et aptitudes à la vie (en général)	Connaissances/contrôle de la manière dont les projets de vie et les tendances personnelles influencent le comportement au volant - Style/conditions de vie - Normes du groupe des pairs - Motivations Maîtrise de soi et autres caractéristiques - Valeurs personnelles - etc	Connaissances/contrôle de la manière dont le contexte professionnel et les conditions de travail influencent le comportement au volant. - L'organisation du travail de l'entreprise et les conditions de travail du salarié, - La culture de l'entreprise et la culture du métier, les normes des pairs - La stratégie et la culture de l'entreprise en matière de sécurité routière et l'existence de règles particulières (charte, règlement intérieur) - Le statut du salarié et ses marges de négociation pour l'organisation des déplacements
Objectifs de la conduite automobile et contexte social	Connaissances et capacités concernant - Impact des objectifs du déplacement sur la conduite - Préparation et choix des itinéraires - Effets de la pression sociale à l'intérieur du véhicule - Évaluation de la nécessité du déplacement etc.	- Connaissances et capacités concernant - Impact des objectifs du déplacement sur la conduite - Nécessité du déplacement et existence d'alternatives à la conduite - Impact des objectifs de déplacement (organisation de la tournée, pression du client..) - Préparation et choix des itinéraires - Effet de la pression sociale à l'intérieur du véhicule (<i>passagers, téléphone</i>) - Adaptation du véhicule à usage professionnel (VUL...) à l'objectif de conduite
Maîtrise des situations de circulation	Connaissances et capacités concernant - Règles de circulation - Perception/observation de la signalisation - Anticipation de l'évolution des situations - Adaptation de la vitesse - Communication - Trajectoire de conduite - Organisation du trafic - Distance aux autres/ marges de sécurité - etc	Connaissances et capacités concernant - Règles de circulation - Perception/observation de la signalisation - Anticipation de l'évolution des situations - Adaptation de la vitesse - ... Mais également, - Les situations de circulation spécifiquement professionnelles : - Situations de circulation liées à la conduite d'un véhicule à usage professionnel (VUL...) - Chargements et livraisons
Maniement du véhicule	Connaissances et capacités concernant - Contrôle de la direction et de la position - Sculptures des pneus et adhérence - Propriétés du véhicule - Phénomènes physiques etc.	Connaissances et capacités concernant - Contrôle de la direction et de la position - Sculptures des pneus et adhérence - Propriétés du véhicule Questions spécifiquement professionnelles - Le choix et véhicule - La responsabilité de l'entretien - La spécificité des véhicules à usage professionnel (VUL...) - La question du chargement - Les équipements de sécurité

Référentiel de compétences
pour l'utilisation d'un VUL dans le cadre professionnel
(Version provisoire 3)

Premières propositions pour un référentiel de compétences de base nécessaires à l'utilisation d'un VUL dans le cadre professionnel

Les éléments proposés expriment les compétences visées pour le salarié utilisateur de VUL ; elles interrogent également, souvent dans les colonnes 3 et 4, les compétences nécessaires au sein de l'entreprise permettant d'organiser la mission, de mettre à disposition le véhicule, de gérer la mission et ses aléas afin de préserver santé et sécurité du salarié et d'assurer traçabilité et entretien du véhicule. Un travail complémentaire est nécessaire pour lister ces compétences de l'entreprise (à mettre en relation avec les obligations du chef d'établissement) et permettre une déclinaison pédagogique complète à mettre en œuvre dans l'entreprise.

Compétences visées	Compétences détaillées visées "être capable de..."	Savoirs & savoir-faire associés	
<u>0. Connaissances générales</u>	<p><i><u>Être titulaire du permis de conduire B ou EB</u></i></p> <p><i><u>Bases en prévention</u></i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Code de la route, ▪ ▪ ▪ ▪ ▪ ▪ ▪ Connaissances de base des enjeux et de l'accidentologie 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Respecter le code de la route, ▪ Expliciter les bases de la réglementation concernant l'utilisation d'un VUL, ▪ Identifier les documents à présenter à des contrôles, ▪ ▪ Situer le rôles des différents intervenants sur le lieu de travail (gestionnaire du parc, chef de chantier, ...), ▪ Respecter ses limites de compétences (en matière de réglementation et règles propres à l'entreprise), ▪ Prévenir les situations de travail dont il pense qu'elle présente un danger grave et imminent pour lui-même ou des tiers, ▪ Élargir sa représentation de la prévention des risques professionnels et sa finalité ▪ Justifier de l'intérêt de la prévention pour l'entreprise
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport victimes externes =3,4 	

Référentiel de compétences
pour l'utilisation d'un VUL dans le cadre professionnel
(Version provisoire 3)

Compétences visées	Compétences détaillées visées "être capable de..."	Savoirs & savoir-faire associés	
<u>1. Prise en main et maniement du véhicule</u>	<i>1.1. De repérer les caractéristiques propres de son VUL et les règles associées (code de la route...) qui ont une incidence sur son utilisation.</i> 1.1.1. Repérer les caractéristiques de charges	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître les obligations réglementaires, code de la route ▪ Savoir lire la plaque de charge ▪ Connaître la réglementation et les limites d'utilisation ((PV, PTAC, PTR, poids remorque...), nécessité du permis E 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Être capable de décrire les principaux risques ou facteurs de risque dans l'utilisation d'un VUL, ▪ Être capable d'évaluer si le chargement est adapté aux caractéristiques du véhicule
	1.1.2 Connaître les caractéristiques des pneumatiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Savoir lire la codification des pneumatiques ▪ savoir repérer les défauts (sous-gonflage, usure, état visuel, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Être capable de citer les risques et les incidences dues aux mauvais états des pneumatiques, ▪ Être capable de vérifier l'état des pneumatiques ▪ Relever les défauts / check-list en lien avec le carnet de suivi et d'entretien,
	1.1.3 utilisation des dispositifs de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître les dispositifs de sécurité <ul style="list-style-type: none"> ○ ABS,ESP/ESC, AFU... ○ Limiteur volontaire de vitesse, régulateur de vitesse, ○ aide au stationnement, radar de recul, caméra... ○ Accessoires de sécurité (gilet, triangle, extincteur, lampe...) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Être capable de citer les équipements de sécurité et d'aide à la conduite, d'apprécier leur limite d'efficacité, de comprendre leur fonctionnement, ▪ utiliser les dispositifs de sécurité
	1.1.4 utilisation d'une remorque,	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître la réglementation associée aux remorques (PV, PTAC, PTR, poids remorque...) et aux systèmes d'attelage 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ identifier les situations où le permis B n'est pas suffisant ▪ vérifier la fixation de la remorque
	1.1.5 utilisation d'un hayon élévateur (option)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ connaître les avantages et les risques des hayons 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Relever les défauts / check-list en lien avec le carnet de suivi et d'entretien, ▪ S'assurer que la vérification périodique a bien été effectuée

Référentiel de compétences
pour l'utilisation d'un VUL dans le cadre professionnel
(Version provisoire 3)

Compétences visées	Compétences détaillées visées "être capable de..."	Savoirs & savoir-faire associés	
	1.1.6 cas spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ transport hors gabarit et réglementation associée ▪ Pour les châssis cabine, connaître les limites dans la tenue de route ▪ pour les caisses auto porteuses connaître les limites des possibilités de transformation et d'aménagement ▪ connaître la réglementation associée certaines nature de la charge et la nécessité de ventilation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ pour les châssis cabine vérifier le serrage des écrous sur roues arrières
	<u>1.2. d'effectuer les contrôles préalables à la mission et à la décision d'utilisation du véhicule et rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées</u>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Relever les défauts / check-list en lien avec le carnet de suivi et d'entretien ▪ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Respecter les règles établies dans l'entreprise pour valider le départ en mission ▪ Distinguer les défauts empêchant l'usage immédiat du VUL de ceux qui sont non bloquants mais devant être signalés pour correction. (y compris roue de secours)
	<u>1.3. d'aménager le poste de conduite</u>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître les différents réglages possibles au niveau du poste de conduite, ▪ Connaître les caractéristiques de visibilité : vision périphérique depuis le poste de conduite, angles morts pour chaque type de vul ▪ savoir organiser et ranger le poste de conduite ▪ connaître l'incidence des outils de communication (téléphone, géolocalisation, informatique embarquée...) sur l'acte de conduire ▪ connaître les apports de la climatisation, ▪ connaître l'incidence des nuisances sonores, 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sélectionner les seuls éléments utiles à la conduite (dont GPS, ...), les positionner et les arrimer. ▪ Effectuer l'ensemble des réglages nécessaires (siège/volant , rétroviseurs, ..) ▪ Utiliser à bon escient les équipements,

Référentiel de compétences
pour l'utilisation d'un VUL dans le cadre professionnel
(Version provisoire 3)

Compétences visées	Compétences détaillées visées "être capable de..."	Savoirs & savoir-faire associés	
	<p>1.4. charger le véhicule en sécurité</p> <p>1.4.1. à l'intérieur</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître la charge utile du VUL, ▪ Connaître les risques dus à la surcharge, ▪ connaître les dangers des objets non rangés ou arrimés en cas d'accident ou de freinage, ▪ connaître les systèmes d'arrimage des charges, et la nécessité de cloison de séparation entre l'habitable et le chargement, ▪ Connaître l'aménagement du véhicule et son utilité pour la sécurité, ▪ L'éclairage pour le chargement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ S'assurer de la compatibilité des charges transportées, ▪ Positionner et répartir les charges pour minimiser l'incidence sur le comportement routier, ▪ Arrimer les charges avec un dispositif approprié, ▪ Estimer poids total, ▪ corriger l'assiette du véhicule,
	1.4.2. chargement sur galerie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ connaître la charge et vitesse maxi dans le cas d'une galerie 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ positionner et arrimer les charges admissibles en galerie
	1.4.3. utilisation spécifique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ connaître les différents systèmes d'attelage et leur spécificité d'usage, ▪ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ vérifier l'attelage.
	1.4.4 effectuer des manœuvres de base	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Effectuer manœuvres (marche arrière, stationnement, demi-tour, comportement en charge et sans charge...) en l'absence de rétro intérieur 	
2. Maîtriser les situations en circulation	2.1. facteurs d'influence individuels	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître l'influence de la vigilance, des rythmes bio, de l'alimentation, ▪ Connaître les effets des substances psychoactives et traitements médicaux, 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ avoir une hygiène de vie compatible avec l'activité de conduite ▪ détecter les signes de fatigue ou de perte de vigilance
	2.2. moyens de communications mobiles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ connaître l'influence des moyens de communications mobiles (charge mentale et distraction) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ respecter le protocole de communication instauré par l'établissement
	2.3 maîtrise du VUL	<ul style="list-style-type: none"> ▪ connaître la visibilité, les mesures d'anticipation, 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Circuler et manœuvrer avec le chargement hors gabarit/ attelage, ▪ maîtriser en circulation les manœuvres (marche arrière,

Référentiel de compétences
pour l'utilisation d'un VUL dans le cadre professionnel
(Version provisoire 3)

<u>Compétences visées</u>	Compétences détaillées visées "être capable de..."	Savoirs & savoir-faire associés	
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ connaître l'influence de l'absence d'équipement de sécurité (ABS, ESP,...) ▪ connaître l'influence de la présence d'un chargement spécifique (liquides, position de la charge,...) ▪ ▪ Connaître l'empattement et le rayon de braquage en zone urbaine ▪ Connaître les apports des équipements dits de confort & d'aide à la conduite (climatisation, limiteur, siège ergonomique, boîte robotisée, GPS vocal et infos trafic & travaux, ...) 	<p>stationnement, demi-tour, comportement en charge et sans charge...) en l'absence de rétro intérieur</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Adapter sa vitesse à l'absence d'équipement de sécurité ▪ Adapter sa vitesse, respecter les distances de sécurité, positionner et arrimer les charges ▪ Juger de l'opportunité de s'engager dans une voie nécessitant une manœuvre, ▪ utiliser à temps & bon escient les équipements dits de confort et d'aide à la conduite
	2.3 facteurs d'influence extérieurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ connaître les conséquences sur le véhicule de la sévérité de l'usage, ▪ connaître les conséquences de la sévérité des conditions extérieures (météo, trafic,...) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adapter son mode de conduite à la qualité de la voie empruntée ▪ Adapter sa conduite aux conditions de circulation (météo, trafic,...)
	2.4 facteurs d'influence liés à l'activité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ connaître les conséquences du stationnement sur voie publique, ▪ connaître les conséquences des opérations de livraison, montées descentes du véhicule 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Signaler son stationnement et sa situation de travail (voie publique) ▪ Déterminer le lieu le plus approprié de stationnement
	2.5 Cas spécifiques système d'attelage et réglementation associée transport hors gabarit et réglementation associée	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Signaler son chargement hors gabarit/attelage ▪ Adapter sa vitesse selon conditions

Référentiel de compétences
pour l'utilisation d'un VUL dans le cadre professionnel
(Version provisoire 3)

Compétences visées	Compétences détaillées visées 3.1. "être capable de..."	Savoirs & savoir-faire associés	
<u>3. Objectifs de la conduite automobile et contexte social</u>	3.2. <u>Identifier les composantes du contexte social</u>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ connaître la législation, la convention collective, le règlement intérieur, ▪ connaître la procédure de déplacement de l'entreprise, ▪ connaître sa fiche de poste 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ respecter les règles, ▪ respecter les procédures ▪ S'assurer que sa fiche de poste est en adéquation avec sa situation réelle
	3.2. <u>Identifier le contexte de la mission</u>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ connaître les caractéristiques de la mission : <ul style="list-style-type: none"> ○ objectifs, ○ délais ○ itinéraires, ○ véhicule, ○ prévisions de circulation, ○ Prévisions météo. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyser les contraintes et réajuster les objectifs de la mission en privilégiant les actions les plus sûres (inversion, annulation rdv...) ▪ Prévoir les pauses et temps de pause nécessaires ▪ Sélectionner les modes de déplacement adéquats ▪ Définir son itinéraire, ▪ acquérir les informations, les analyser et en tirer les conséquences sur la mission, ▪ Sélectionner le véhicule adapté à la mission
	3.3. <u>Identifier les influences extérieures</u>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître les modalités de communication avec les différents contacts professionnels (clients, fournisseurs, entreprise...), ▪ Connaître l'influence des passagers (collègues, hiérarchie, clients ...) sur le déroulement de la mission, ▪ Connaître l'influence des contraintes professionnelles modifiant le déroulement prévu de la mission. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Communiquer en dehors de l'acte de conduire, ▪ Détecter les facteurs perturbateurs et s'en affranchir pour poursuivre la mission dans le cadre initialement prévu ▪ Détecter les facteurs perturbateurs et s'en affranchir pour poursuivre la mission dans le cadre initialement prévu

Référentiel de compétences
pour l'utilisation d'un VUL dans le cadre professionnel
(Version provisoire 3)

Compétences visées	Compétences détaillées visées "être capable de..."	Savoirs & savoir-faire associés	
4. Projet de vie et aptitudes à la vie	4.1. Maîtriser le contexte entreprise	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître l'impact du contexte socio-économique du secteur d'activité et de la culture métier ▪ Connaître la stratégie et culture d'entreprise en matière de SR, ▪ Connaître l'organisation du travail dans l'entreprise et la marge de manœuvre du salarié ▪ Connaître le rôle du médecin du travail . 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ évaluer l'influence du contexte sur l'organisation et le déroulement des déplacements ▪ Connaître son champ d'attribution et repérer le cas échéant le bon interlocuteur ▪ s'assurer que le médecin du travail prend en compte son activité de conduite
	4.2. Maîtriser le contexte personnel :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissance/contrôle de la manière dont les projets de vie et les tendances personnelles influencent le comportement au volant, ▪ Connaître les états de santé compatibles ou incompatibles avec la conduite 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Détecter à temps les signaux d'alerte
	4.3. Maîtriser le contexte environnemental	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître l'influence de l'activité de conduite sur l'environnement (CO2, particules, bruit...) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adapter ses pratiques de déplacement et de conduite